

Colloque anniversaire de la  
*Revue internationale des services  
financiers*

10 ans

Jeudi 13 juin 2024  
Paris



## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET SERVICES FINANCIERS

### PRÉSENTATION

L'intelligence artificielle (IA) est un domaine de recherche scientifique axé sur la création de programmes informatiques complexes capables de simuler le raisonnement humain. L'IA, grâce à une puissance de calcul croissante, des données massives et des algorithmes avancés, a connu une croissance rapide et influence divers secteurs publics et privés. Toutefois, le manque de régulation dans le domaine souligne **l'importance des récents efforts de l'Union européenne, comme le règlement sur l'IA adopté en 2024.**

**Dans le secteur des services financiers, l'IA joue un rôle majeur, offrant des avantages tels que des décisions de crédit optimisées et une gestion des risques améliorée.**

Malgré ces opportunités, son adoption est **confrontée à des défis**, soulignant la nécessité de comprendre ses **implications stratégiques, opérationnelles, réglementaires et sociétales.**

Le colloque aura pour but d'examiner ces enjeux et d'explorer **comment l'IA transforme le secteur financier**, tout en interrogeant le **rôle des autorités régulatrices dans ce contexte d'innovation technologique.**

# INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET SERVICES FINANCIERS

Jeudi 13 juin 2024 – Paris

## PROGRAMME

- 13h00 **Accueil des participants**
- 13h30 **Mot d'ouverture**, par Thierry BONNEAU, *Université Paris 2 Panthéon-Assas*,  
et Katrin DECKERT, *Université Paris Nanterre*
- 13h40 **Discours d'introduction**, par Thierry BONNEAU
- 14h00 **Approche générale**  
Sous la présidence de Christine LAVARDE, *Sénat*  
**Définition de l'IA**, par Emmanuel NETTER, *Université d'Avignon*  
**Services financiers et IA**, par Michele NEITZ, *Université de San Francisco*  
**Nouveaux acteurs de l'IA**, par Thibault de RAVEL d'ESCLAPON, *Université de Strasbourg*  
**Réglementations nationales et réglementation européenne**, par Christoph KUMPAN,  
*Bucerius Law School/Hambourg*, et Philipp HACKER, *European University Viadrina Francfort-sur-l'Oder*
- 16h00 **Pause-café**
- 16h30 **Questions spécifiques**  
Sous la présidence de Jean-Baptiste POULLE et Arut KANNAN, *Spitz Poulle Kannan*  
**Incidence de l'IA dans les relations avec les clients**, par Hervé JACQUEMIN et Yves POULLET,  
*Université de Namur, CRIDS*  
**IA et autorités de régulation**, par Anna CURRIDORI, *Commission de Surveillance du Secteur  
Financier/Luxembourg*  
**Incidence de l'IA sur le fonctionnement des PSI**, par Bertrand BRÉHIER, *Société Générale*  
**Intérêts de l'IA dans le cadre des dispositifs LCB/FT**, par Matthias LAPORTE, *Banque de France*, et  
Vincent VASQUES, *Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution*  
**IA et détection des abus de marché**, par Katrin DECKERT et Pauline PAILLER, *Université Paris Descartes*
- 19h00 **Conclusion**, par Anne-Claire ROUAUD, *Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*
- 19h15 **Cocktail de clôture du colloque**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### DATE ET HORAIRE

Jeudi 13 juin 2024, colloque de 13h30 à 19h15  
Accueil des participants dès 13h00  
Cocktail de clôture dès 19h15

### LIEU

Université Paris 2 Panthéon-Assas  
Institut de droit comparé  
28 rue Saint-Guillaume  
F-75007 Paris

### PRIX

**290,00 € TTC\*** : participation au colloque  
**Gratuit\*\*** pour les étudiants/doctorants,  
enseignants-chercheurs et abonnés nominatifs  
à la *Revue internationale des services financiers*  
(RISF)

\* Ce prix comprend l'inscription au colloque, l'abonnement  
2024 à la *Revue internationale des services financiers* (hormis les  
entrées gratuites) ainsi que le cocktail de clôture.

\*\* Larcier-Intersentia se réserve le droit de vérifier si vous pouvez  
bénéficier de la gratuité. Pour ce faire, vous devez être en  
mesure d'en fournir la preuve (certificat, numéro de membre,  
numéro d'abonnement). L'abonnement couvre l'année civile.  
Il est prolongé automatiquement (au prix plein) sauf résiliation  
avant échéance. La réduction est uniquement valable la première  
année.

### INSCRIPTIONS

Uniquement en ligne sur  
[www.larcier-intersentia.com](http://www.larcier-intersentia.com) > Formations

### DOCUMENTATION

Les participants (hormis les entrées gratuites)  
bénéficieront d'un abonnement à la RISF pour  
l'année 2024.



### PUBLICS VISÉS

Avocats conseils d'entreprise, juristes bancaires,  
financiers et assurantiels, juristes d'entreprise,  
analystes financiers, consultants en cybersécurité,  
ingénieurs de logiciels, SIC... et  
enseignants-chercheurs belges et français.

### FORMATION PERMANENTE

Une demande d'agrément a été introduite auprès  
du Barreau de Paris ainsi qu'auprès d'AVOCATS.  
BE et de l'IJE. Le colloque sera valable au titre  
de la formation continue des avocats. Une  
attestation de présence vous sera remise.

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Larcier-Intersentia  
[formations@larcier-intersentia.com](mailto:formations@larcier-intersentia.com)  
Numéro gratuit :  
0800 39 067 (depuis la Belgique)  
+32 (0) 2 548 07 13 (depuis tous les autres pays)

Inscrivez-vous sans plus tarder sur [www.larcier-intersentia.com](http://www.larcier-intersentia.com) > Formations

